



MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Affaires juridiques

RENCONTRES DU DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE

2026

2e

EDITION



16 octobre 2026, de 9 h 30 à 13 h 00

Centre de conférences Pierre Mendès France
139, rue de Bercy - Paris 12

En partenariat avec



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

PROGRAMME

Thème : la décarbonation de l'économie

09 h 00 : Café d'accueil

09 h 30 : Allocution introductive - Mme Marie-Astrid NICOLAZO DE BARMON, directrice des Affaires juridiques - Bercy

09 h 45 - 11 h 00 : Table ronde n°1 : La commande publique au service de la durabilité

Co-animée par Mme Céline FRACKOWIAK, sous-directrice du droit de la commande publique (DAJ) et Me Thierry DAL FARRA, avocat et professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Intervenants :

M. Gilles PELLISSIER, conseiller d'État

M. François ADAM, directeur des achats de l'État (DAE)

Mme Amélie COANTIC, adjointe au Commissaire général au développement durable (CGDD)

M. Jérémie VALLET, directeur adjoint (DINUM)

M. Francesco MARTUCCI, professeur à l'Université de Paris-Panthéon-Assas

11 h 00 : Pause

11 h 15 - 12 h 30 : Table ronde n°2 : Les enjeux juridiques de la décarbonation de l'économie

Co-animée par M. Eric MAURUS, sous-directeur du droit des régulations économiques (DAJ) et M. William GREMAUD, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Intervenants :

M. François BLANC, professeur à l'Université de Paris-Panthéon-Assas

Mme Sara BRIMO, professeur à l'Université de Paris-Panthéon-Assas

M. William GREMAUD, professeur à l'Université de Paris-Panthéon-Assas

M. Mickaël THIERY, sous-directeur de l'action climatique (DGEC)

M. Ambroise PASCAL, délégué à la transition écologique (DGCCRF)

Mme Manuella PERI, cheffe du bureau du droit européen et international (DAJ)

12 h 30 : Discours de clôture - M. Stéphane BRACONNIER, Président de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Cet événement fera l'objet de prises de vues (photographies et/ou vidéos) susceptibles d'être diffusées sur les supports de communication de la DAJ.